



« Les éoliennes sont actuellement implantées sans aucune concertation nationale, se plaint une autre internaute. Comme les sociétés privées qui les implantent sont subventionnées par notre facture d'électricité, ces entreprises voient bien plus l'appât du gain que la transition énergétique. Les experts mandatés sont à la botte du promoteur et

Le tabou du recyclage et du coût du démantèlement

FRÉDÉRIC DE MONICAULT
fdemonicault@lefigaro.fr

C'EST UN ÉNORME chantier, mais dont personne ne parle. Aujourd'hui, quelque 8 000 éoliennes fonctionnent sur le territoire français. D'ici quelques années, de premières opérations de démantèlement vont être engagées, concernant plusieurs centaines de machines à moyen terme. La durée de vie d'une installation est fixée à quinze ans, correspondant à la période pendant laquelle elle est soutenue financièrement par les pouvoirs publics. Cela n'empêche pas les éoliennes de fonctionner au terme de cette échéance, mais les matériaux s'usent, comme le rappellent volontiers les anti-éolien. Parmi eux, la Fédération environnement durable (FED) envisage déjà la déconstruction de 14 500 unités d'ici à 2050 - soit le nombre total d'éoliennes prévues dans le cadre de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

Guerre des chiffres

« Nous nous sommes appuyés sur les notes des fabricants d'équipements, souligne Jean-Louis Butré, le président de la FED. Nous allons ainsi abandonner dans le sol 36 millions de tonnes de béton, soit l'équivalent de 1,8 million de camions toupies représentant une file de 18 000 kilomètres. » Au béton viennent s'ajouter pêle-mêle 6 millions de tonnes d'acier, 435 000 tonnes d'aciers spéciaux, plusieurs centaines de milliers de tonnes de cuivre et 6 000 tonnes de terres rares. « En marge de l'avalanche inquiétante des chiffres, il y a surtout le fait qu'aucune structure de

lume de déchets industriels en cours de dissémination, poursuit Jean-Louis Butré. Tôt ou tard, il va falloir payer la note, s'agissant aussi bien de la facture que de l'intégrité des territoires. »

Précisément, la loi stipule que les exploitants éoliens provisionnent 50 000 euros par machine au titre des coûts de démantèlement. Un montant jugé dérisoire par le camp d'en face, qui parle de 400 000 euros minimum par unité, en se référant aux études des spécialistes. Dans cette hypothèse, plus de 5 milliards d'euros devraient être affectés aux opérations de déconstruction. Les professionnels du vert refusent d'entrer dans cette guerre des chiffres : le Syndicat des énergies renouvelables (SER) considère que les sommes provisionnées pour le démantèlement sont bien dimensionnées et insiste sur les filières qui permettent déjà de recycler et de valoriser la quasi-totalité des matériaux. Les professionnels ajoutent qu'ils ont des contacts réguliers avec les autorités sur la manière dont les sites seront reconfigurés au terme de l'exploitation éolienne.

« Je crois pouvoir dire que nous sommes l'une des rares filières industrielles qui soit concernée à ce point par sa fin de vie, commente un développeur. Quand nous démarrons une installation, nous nous préoccupons déjà de ce qu'elle sera dans quelques années. À lire certains commentaires, le démantèlement des éoliennes serait aussi problématique que celui des centrales nucléaires. C'est sans doute un peu outrancier... »

Au regard du SER, l'enjeu est aujourd'hui de consolider cette filière de recyclage. C'est d'ailleurs un axe de réflexion du groupe de travail ministériel éolien piloté par Emmanuelle War-

À Saint-Nazaire, le premier musée éolien de France ouvre ses portes au public

THIBAUT DUMAS @dumasthib
SAINT-NAZAIRE (LOIRE-ATLANTIQUE)

VOUS VOILÀ perché à 180 mètres au-dessus de la mer, ballotté par les vents et les flots, avec des pales de 70 mètres tournoyant autour de vous. Dans cette salle du centre éolien EOL, à Saint-Nazaire, en Loire-Atlantique, la technologie 3D vous fait grimper au sommet d'une éolienne offshore, à une quinzaine de kilomètres de la côte Atlantique.

Ce musée, premier du genre en France, ouvre au public ce samedi, situé entre un quai des chantiers navals STX et l'ancienne base sous-marine, construite sous l'Occupation. « Bien sûr que les touristes viennent d'abord ici pour nos plages, commente Jean-Claude Pelleteur, le vice-président (divers droite) de Carene Saint-Nazaire agglomération, chargé du développement économique et de l'attractivité. Mais, depuis des années, on a à cœur de tisser le lien industrie-tourisme : on fait visiter les paquebots en construction, les sous-marins d'hier, les avions d'aujourd'hui, en assemblage chez Airbus, et maintenant des éoliennes. »

Chaque année, 300 000 personnes visitent les sites industriels du port et, dès 2019, l'agglomération table sur 50 000 visiteurs de plus avec EOL. Prioritairement des scolaires et des familles, en misant sur le ludique, au moyen de l'immersion 3D ou de la production de sa propre électricité avec une rangée de vélos d'appartement « customisés », par exemple.

« Le cœur du sujet, c'est l'éolien en mer, explique Pierre Laisne, qui a coordonné la construction de ce musée à 800 000 euros - majoritairement financé par l'argent des collectivités locales. Mais il n'y a pas que ça : on raconte l'histoire de

l'énergie mais aussi ceux qui travaillent derrière cet objet high-tech abstrait qu'est une éolienne ». Le clou du spectacle pourrait avoir lieu « d'ici deux à trois ans » sur l'immense toit du musée, duquel le visiteur pourrait admirer l'assemblage des éoliennes ou leur remorquage en mer.

« Cela ressemble à une opération marketing »

Pourrait, car, depuis dix ans, Saint-Nazaire bataille contre des associations en guerre contre l'implantation du premier parc éolien offshore français, avec une construction des éléments à assembler à l'usine General Electric de Donges, à quelques kilomètres du port. Le projet, dit « du Banc de Guérande », comporte 80 turbines réparties sur 78 km² pour une mise en service à l'horizon 2022. Puissance totale : 480 mégawatts, soit 20 % de la consommation électrique du département.

« On conteste la zone d'implantation, sur un plateau calcaire à dix mètres de

profondeur, extrêmement riche en biodiversité en crustacés et autres, mais aussi la procédure d'appel d'offres, précipitée et bâclée », détaille Alain Doré, coordinateur du collectif d'associations et de riverains Défense de la mer. Et d'avertir : « Lancer un musée avant que toutes les procédures soient épuisées, c'est périlleux. Franchement, ça ressemble à une opération marketing. »

Un dernier recours - sans parler d'éventuels contentieux au niveau européen - attend en effet depuis quatorze mois un avis du Conseil d'État. Aucun des acteurs ne se risque à prédire une date pour cette décision cruciale, même si les porteurs du projet de parc s'impatientent. En raison du retard pris, General Electric a confirmé jeudi la suppression de 80 emplois dans son bureau d'études dédié à Nantes. L'entreprise avait déjà dû se séparer ces derniers mois de 300 intérimaires sur son site de Saint-Nazaire, qui a compté jusqu'à 420 salariés. ■

